

date[s]

2 jours non fractionnables
jeudi 30 septembre et
vendredi 1^{er} octobre 2010

horaires

de 9h à 17h

lieu[x]

Prisme-Limousin
Salle de conférence
Le Carré Jourdan
13 cours Jourdan 87000 Limoges

nombre de personnes

15 personnes maximum

intervenant[s]

Niky BEQUET ou
Olivier NOËL
ISCRA Méditerranée

modalités

Coût : 50 euros / personne / formation
Droit d'accès / organisme / an
Inscription obligatoire

contact et inscription[s]

Virginie Chalumeau / Christophe Croze
tél : 05 55 10 00 38
virginie.chalumeau@prisme-limousin.fr
Prisme-Limousin, Le Carré Jourdan
13 cours Jourdan 87000 Limoges
www.prisme-limousin.fr

18

Objectif général

- Connaissance du phénomène des discriminations [apports historiques et sociologiques].
- Connaissance de la législation [apports juridiques].
- Travail collectif sur les représentations.

Objectifs intermédiaires

Mettre à plat les concepts-clefs [insertion, jeunesse, racisme, intégration, discrimination, égalité des chances, égalité de traitement, diversité], et pointer les enjeux institutionnels et professionnels d'une action publique de prévention et de lutte contre les discriminations.

Publics

Organismes de formation, d'information, d'insertion et acteurs sociaux.

Contenu

Introduction : discrimination, de quoi parle t-on ?

1^{er} temps : la place des représentations dans les politiques publiques

1. Généalogie de l'anti-discrimination à l'échelle nationale et européenne.
2. Adopter de nouvelles lunettes sociales pour reconnaître les discriminations.
3. Définitions et usages des notions clefs.

2^{ème} temps : déconstruire les système de coproduction des discriminations

1. Les enjeux professionnels et institutionnels : mise en visibilité et mobilisation du droit.
2. Discussion autour d'une ou plusieurs situation-types ou cas concrets proposés au sein du groupe.
3. Définir une professionnalité de l'intermédiation intégrant à la fois les enjeux de l'accompagnement et de la lutte contre les discriminations (des principes éthiques à leur mise en œuvre pratique en passant par une expertise professionnelle).

3^{ème} temps : Redonner toute sa place à la citoyenneté des publics

1. Les usages du droit.
2. Ecoute active et réparation psychologique.
3. Mise en visibilité et mobilisation des publics.

Méthode pédagogique

Alternance de temps d'exposés magistraux, d'illustrations de cas exemplaires et d'échanges avec les participants qui prendront la forme de discussions professionnelles.